

Le 4 juin 2018

Rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice terminé au 31 décembre 2017

Chères clotidoises, chers clotillois,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec (L.R.Q., chapitre C-27.1), je vous présente le rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé au 31 décembre 2017.

Les états financiers ont été vérifiés par le Groupe RDL Thetford/Plessis inc., société de comptables professionnels agréés. Le rapport des vérificateurs stipule que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2017.

Les revenus de fonctionnement pour l'année 2017 se sont élevés à 2 010 998 \$ et les revenus d'investissement à 813 210 \$. Les charges se sont établies à 2 348 923 \$, dont 42.21 % servent à couvrir les dépenses en matière de transport (pavage, rechargement, déneigement, etc.).

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales, les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2017 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 221 698 \$. Une grande partie de ce surplus a été affectée au budget 2018 pour mener à bien les opérations d'asphaltage et de réfection de voirie conformément à la planification établie, pour la réalisation des études préliminaires en cours en vue de l'implantation d'une station de traitement des eaux usées ainsi que pour le soutien accordé dans le cadre de la mise en place des infrastructures pour le développement domiciliaire Les Berges.

L'excédent accumulé de la Municipalité est passé de 6 412 979 \$ au 31 décembre 2016 à 6 888 264 \$ au 31 décembre 2017, notamment grâce aux investissements réalisés dans le cadre des travaux de réfection du 4^e rang et du rang de la Rivière-de-l'Est.

De son côté, l'excédent de fonctionnement non affecté est passé de 608 033 \$ au 31 décembre 2016 à 521 785 \$ au 31 décembre 2017, en raison de

l'affectation de surplus accumulés pour divers projets réalisés durant l'année en cours et qui n'étaient pas prévus au budget, notamment la réparation de la toiture du centre communautaire, un surplus accordé au nettoyage des fossés, l'achat de matériaux pour les opérations de scellement de fissures en régie interne, les travaux de pavage complémentaires sur le rang de la Rivière-de-l'Est et la route Lemire, le rechargement du chemin Larocque, les travaux complémentaires sur la route du Développement ainsi que le remplacement des médias catalytiques des réservoirs à la station d'aqueduc. Une partie des surplus accumulés a aussi été utilisée pour réduire l'emprunt effectué suite aux travaux de réfection du 4^e rang et du rang de la Rivière-de-l'Est.

L'endettement total net à long terme est passé de 1 001 166 \$ au 31 décembre 2016 à 1 559 751 \$ au 31 décembre 2017, notamment par l'emprunt contracté dans le cadre des travaux de réfection du 4^e rang et du rang de la Rivière-de-l'Est. Malgré cette augmentation, le ratio de l'endettement total net à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée est de 1.09 \$ pour la Municipalité, contrairement à la moyenne des municipalités pour la MRC (1.46 \$), pour la région du Centre-du-Québec (1.52 \$) et pour l'ensemble du Québec (2.05 \$).

Le maire,

Simon Boucher